

CHÈRES CHENEVELIÈRES, CHERS CHENEVELIERS,

Dans le cadre des droits conférés par la loi aux élus municipaux d'opposition nous avons sollicité et obtenu auprès du Maire un espace d'expression dans le magazine municipal de la ville.

Cette démarche est motivée par le fait que, jusqu'à présent, aucune place n'était laissée à l'expression des élus de l'opposition privant ainsi les Cheneveliers de la pluralité des opinions qui s'expriment au sein de l'assemblée municipale.

Il est en effet bon pour la démocratie, bien que nous partagions un certain nombre d'engagements de la municipalité, d'exprimer nos réserves et parfois nos désaccords sur un certain nombre de sujets tels que par exemple :

- la cession d'un certain nombre de biens communaux
- les prescriptions du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-HD) qui impacteront plusieurs secteurs de Chenôve.

Dans l'objectif de maintenir un lien avec vous, soyez assurés que nous poursuivrons ce dialogue afin de faire prévaloir les intérêts de notre ville.

Jean ESMONIN, Maire honoraire, conseiller municipal
Sandrine RICHARD, conseillère municipale